

Le 22 novembre 2005

Par courriel et par poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2006-2007
Dossier Régie : R-3579-2005
Notre dossier : R000162 FE

Chère consoeur,

Dans le contexte de la planification des audiences du dossier tarifaire du Distributeur qui débiteront le 5 décembre prochain, nous vous informons qu'Hydro-Québec Distribution présentera sa preuve de la manière suivante :

Panel 1 : Orientation générale

Panel 2 : Préviation de la demande et coûts d'approvisionnements

Panel 3 : Principes réglementaires, coût du service, revenus requis, base de tarification et balisage

Panel 4 : Stratégies tarifaires, méthode de répartition des coûts et interfinancement

Compte tenu du peu de questions et du peu d'intérêt manifesté dans la preuve des intervenants concernant la politique financière, le Distributeur n'entend pas, à moins d'indications contraires, présenter de témoins particuliers sur ce sujet. D'ailleurs, à cet effet, il déposera un affidavit au soutien de la preuve de Madame Kathy McShane.

Croyant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.



Eric Fraser
/mb

c.c.: Intervenants